

REUNION DU 16 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize mars à dix huit heures trente minutes, s'est réuni le Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Joachim BOISARD, Maire, pour délibérer des questions posées à l'ordre du jour.

En raison de l'épidémie, le conseil municipal a été convoqué dans la salle des fêtes de CADARSAC.

Présents : Mr BOISARD Joachim, Maire, Mme ANTONIAZZI Jocelyne, Mr BLOT Eric, Mr BERARD, Adjoint, Mmes BERLAN Kaoutar, LAFRAIE Sandra, WARSMANN Florence, Mrs ESSEN Xavier, MOUCHEBOEUF Bernard, PARRA FERNANDEZ Lucien, SAINTESPES Laurent, Conseillers Municipaux.

Secrétaire : Mme Sandra LAFRAIE

Le compte rendu de réunion en date du 22 Février 2021 est approuvé et signé à l'unanimité.

I DELIBERATIONS A PRENDRE :

Réf : 2021-11

1) Vote du Compte Administratif 2020 :

Il se décompose comme suit :

** Fonctionnement Dépenses : 199 840.09 €*

** Fonctionnement Recettes : 198 902.15 €*

** Investissement Dépenses : 2 306.64 €*

** Investissement Recettes : 29 460.35 €*

Résultat de l'exercice : + 26 215.77 € (Fonctionnement – 937.94 € Investissement 27 153.71 €)

Résultat de clôture de l'exercice 2020 : + 89 792.02 €

Comme le prévoit la loi, Monsieur le Maire a quitté la séance et c'est le doyen d'âge qui a procédé au vote de ce Compte Administratif 2020. Voté à l'unanimité des membres présents.

II VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 :

Réf : 2021-12

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2020 déclare que le Compte de Gestion 2020 dressé par Mr GALICE, (Trésorier) n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Par conséquent, l'assemblée, à l'unanimité des membres présents, vote ce Compte de Gestion 2020.

III AFFECTATION DU RESULTAT :

Réf : 2021-13

Il sera reporté au budget unique 2021, en recettes de fonctionnement au R002 la somme de 67 478.32 €, en recettes d'investissement au R001 la somme de 22 313.70. Accord de l'assemblée.

IV QUESTIONS DIVERSES :

- Tap-Trap : effet très positif, 50 pièges distribués à ce jour.*
- Piège à anti-moustique : la ville de Libourne en possède. Voir avec la CALL, si éventuellement la commune de Cadarsac peut bénéficier de quelques pièges.*
- Jachère : elle sera semée début avril*
- Travaux du lac : Les travaux sont planifiés les 6, 7, 8 et 9 avril prochain. Réouverture le vendredi après-midi.*

- *Equipe nautique de la Gendarmerie d'Arcachon : elle est venue effectuer des entrainements de plongée dans le lac : il en ressort que ce lac est clair, sans déchets, mis à part un véhicule qui se trouve dans les profondeurs depuis environ une quinzaine d'années. Par ailleurs, la faune piscicole est particulièrement variée.*

Mme ANTONIAZZI

Mr BERARD

Mme BERLAN

Mr BLOT,

Mr BOISARD

Mr ESBEN

Mme LAFRAIE

Mr MOUCHEBOEUF

Mr PARRA-FERNANDEZ,

Mr SAINTESPES,

Mme WARSMANN